



LES CHANTIERS EN MILIEU URBAIN



Depuis les premières études
jusqu'à leur réalisation



1
2
3
4
5
6

Introduction

Choix et lieu d'intervention

Période préparatoire

Communication avec les citoyens

Réalisation

Conclusion

Montréal *en chantier*



**Service des infrastructures, transport et environnement
Direction de la réalisation des travaux**

Mission

« La Direction de la réalisation des travaux a pour mission de s'assurer, dans les champs de compétence du SITE, que les travaux réalisés sur le territoire montréalais sont exécutés de façon économique, efficace et avec le moindre impact pour les citoyens et les usagers. Ses opérations sont regroupées autour de trois grandes sphères d'activité, soit l'ingénierie urbaine, la géomatique ainsi que l'expertise et le soutien technique.»

Mission(suite)

« Ses quelque 225 employés travaillent en étroite collaboration avec les arrondissements et les partenaires œuvrant sur le domaine public, afin d'adapter les méthodes et les procédures pour tenir compte des particularités de chacun et de la qualité de leur milieu de vie. »

Nos champs d'activité



**Réseau
routier**



**Réseaux
d'égouts et
d'aqueduc**



**Ponts et
tunnels**



**Feux de
circulation
et éclairage**



**Réseau
des pistes
cyclables**



RÉSEAU ROUTIER - Critères d'évaluation

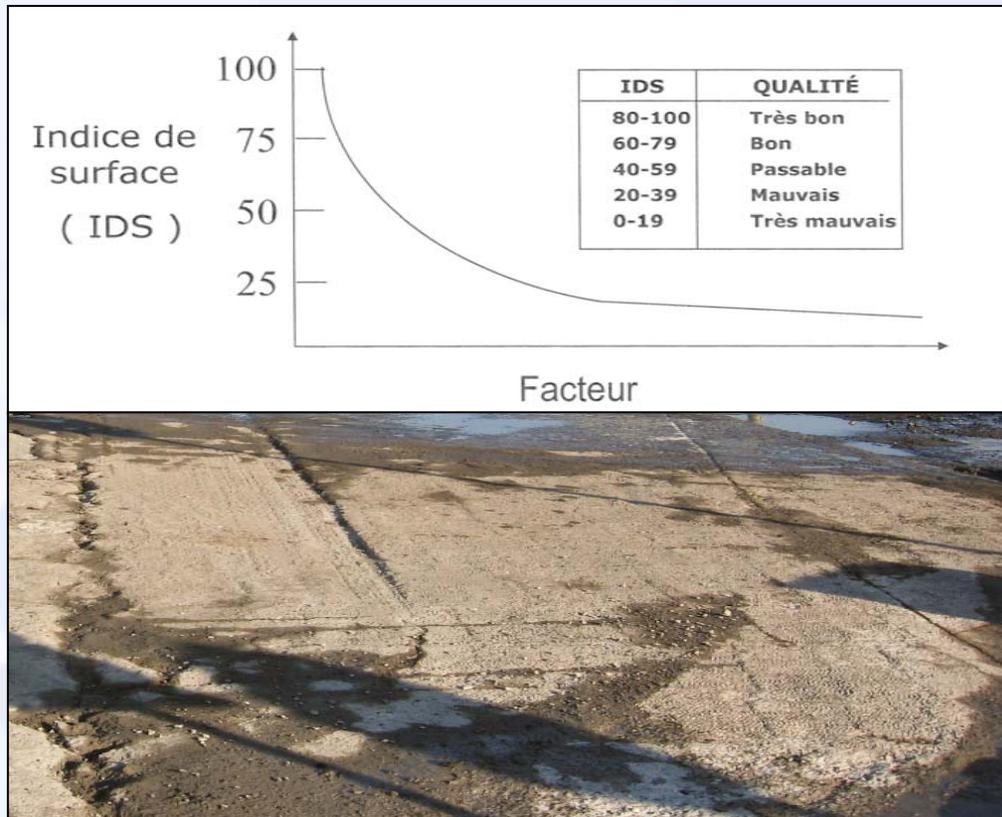


- Dégradation
- Confort de roulement
- Orniérage
- Capacité structurale
- Conséquences liées au gel





RÉSEAU ROUTIER - Critères d'évaluation

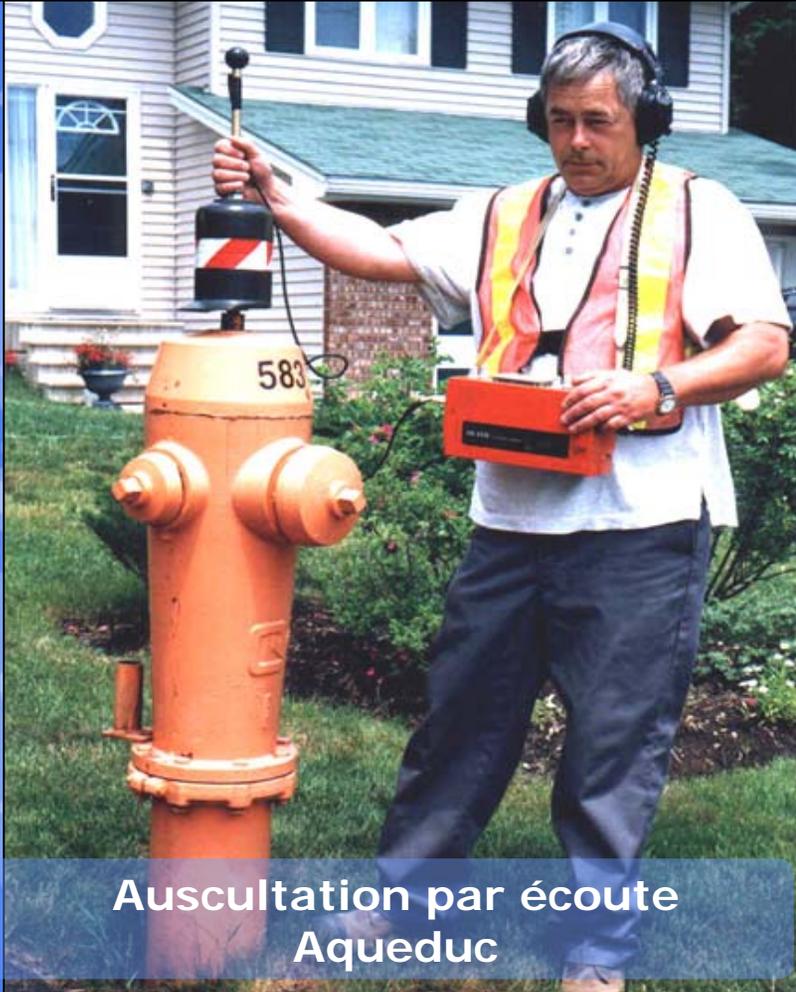


Calcul de l'indice de surface (IDS)

Pondération des dégradations selon les niveaux de sévérité relevés, suivant les protocoles des chaussées mixtes, flexibles et rigides.



RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC - Critères d'évaluation



Auscultation par écoute
Aqueduc



Auscultation



RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC - Critères d'évaluation

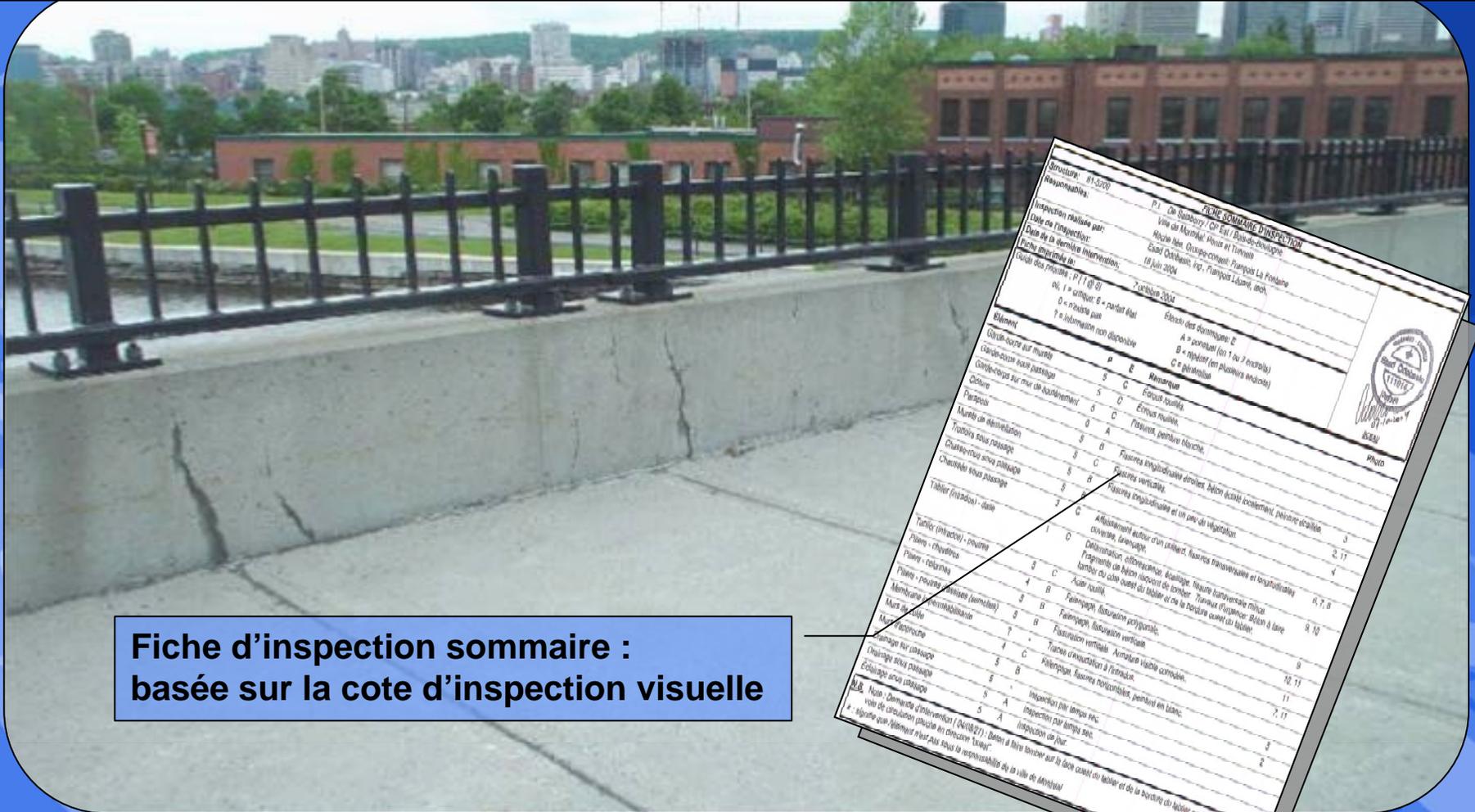


Ancienne canalisation

Inspection visuelle



PONTS ET TUNNELS - Critères d'évaluation



FICHE SOMMAIRE D'INSPECTION

Structure: 01-2009
Responsabilité: P.1. De Santiago / CH. Est / Bas-de-chausée
Inspection réalisée par: Ville de Montréal, Bureau de l'Évaluation
Date de l'inspection: Michel Hénin, Olivier Gagnon, François La Fontaine
Nom de la structure à inspecter: Canal Champlain, 147, François Lacombe, inc.
Date de l'intervention: 18 Juin 2004
Fiche établie le: 18 Juin 2004

Éléments à inspecter: P.1 et P.2
ou, 1 = critique; 2 = parties clés; 3 = information non disponible

Éléments	A	B	C	D	E	Remarque
Côté-bas sur mur						
Côté-haut sur mur						
Châssis sur mur de soutènement						
Châssis						
Mur de délimitation						
Trottoir sous passage						
Châssis sous passage						
Châssis sous passage						
Tablet (individuel) - dalle						
Tablet (collectif) - pavés						
Pavés - échantillon						
Pavés - caténaire						
Pavés - pavés (échantillon)						
Mur de délimitation						
Châssis sur mur de soutènement						
Châssis						
Châssis sur mur de soutènement						
Châssis						
Châssis sur mur de soutènement						
Châssis						
Châssis sur mur de soutènement						
Châssis						

Notes: Non - Commentaires d'intervention (N.C.I.) - Dates à faire tenir sur le dossier de la table et de la bordure du trottoir au dossier en 14
1 - Agente qui élabore et vérifie la responsabilité de la ville de Montréal

Fiche d'inspection sommaire :
basée sur la cote d'inspection visuelle



PONTS ET TUNNELS - Critères d'évaluation



Auscultation

- Quantité de réparations
- Analyse des matériaux (pénétration des sels de déglacage dans l'ouvrage)

Carottage

Méthodes à haut rendement

(radar, thermographie, infrarouge, etc.)



FEUX DE CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE – Inspection visuelle



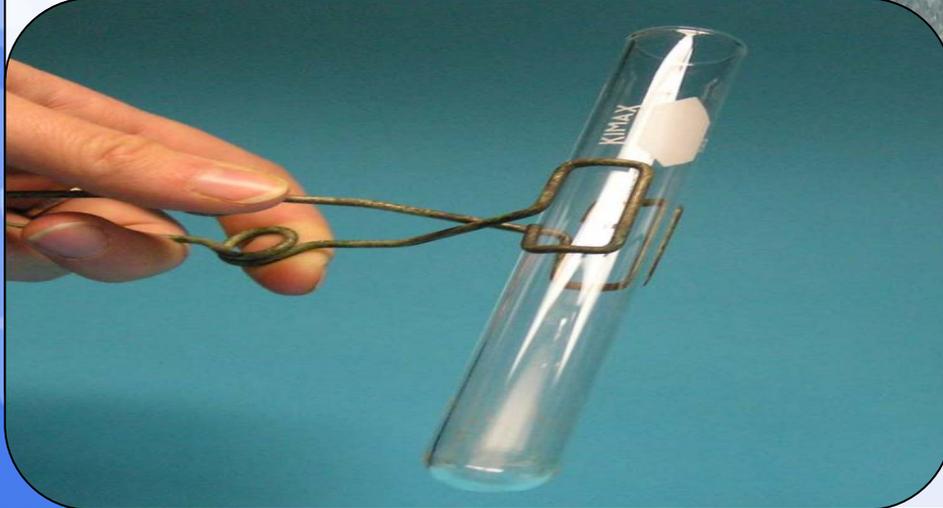


Les demandes des arrondissements



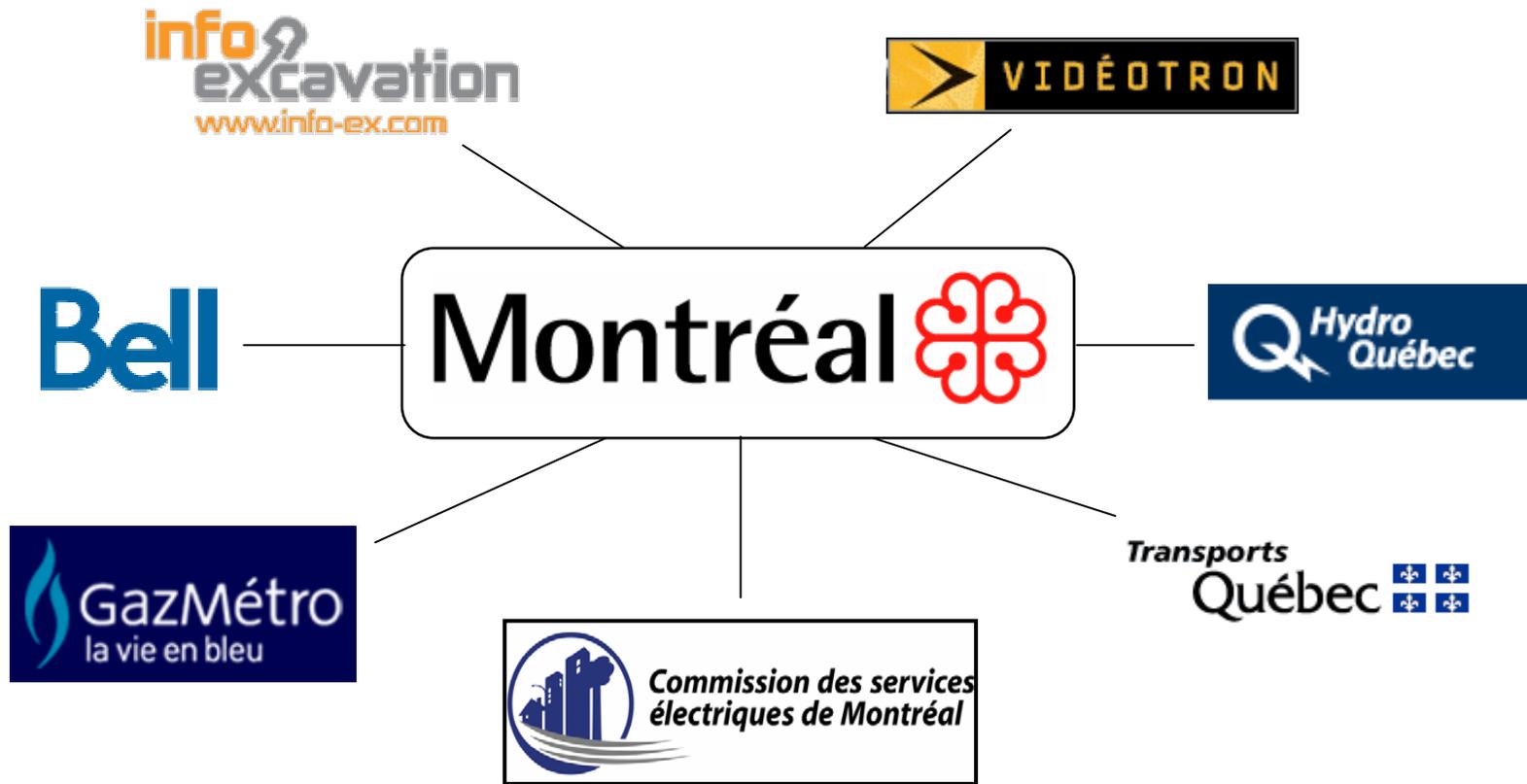


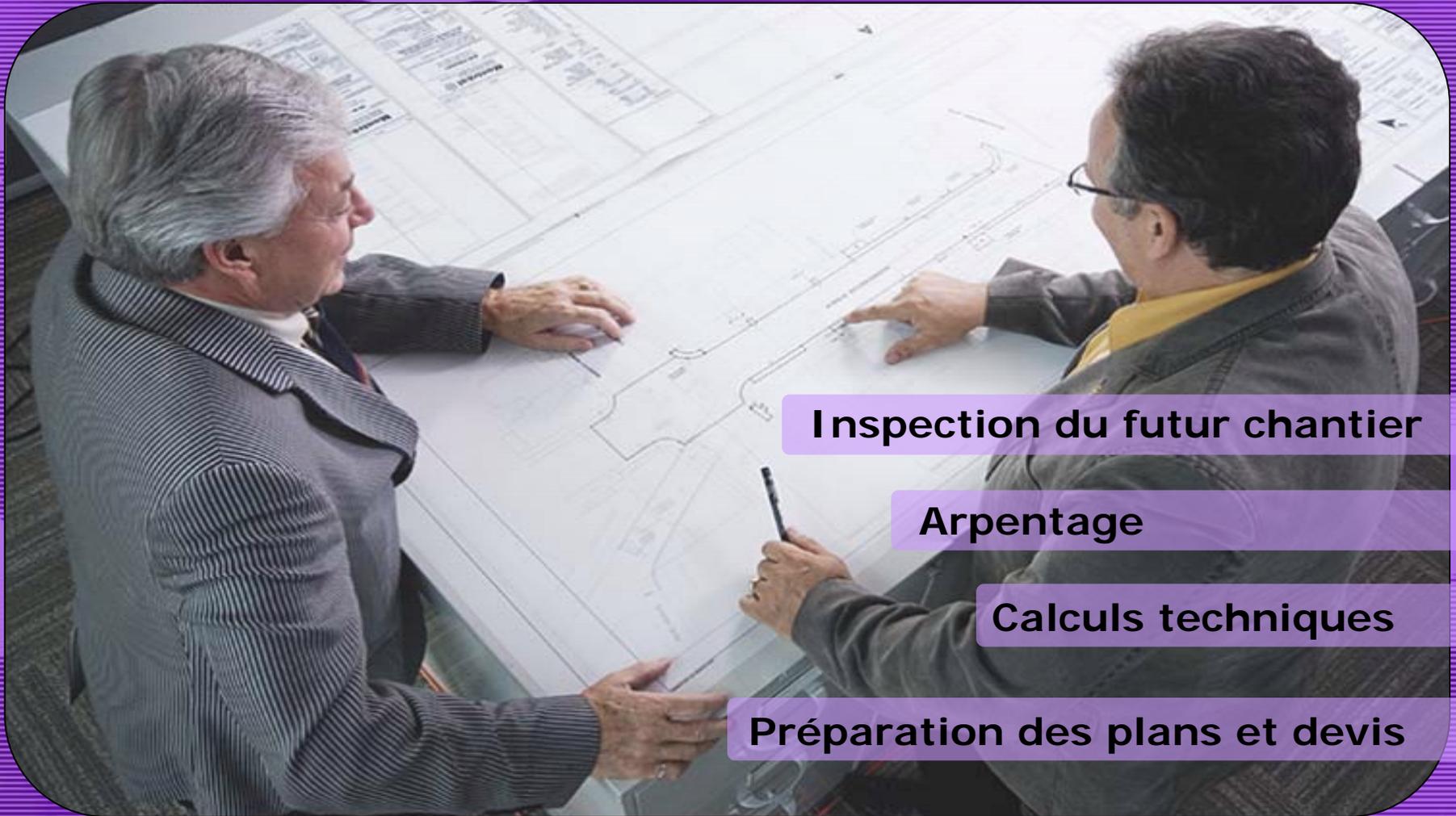
Les demandes à la division d'expertise technique





Coordination avec les différents partenaires





Inspection du futur chantier

Arpentage

Calculs techniques

Préparation des plans et devis



Étude de la circulation
et évaluation des impacts



Collaboration avec les arrondissements concernés

Lancement des appels d'offres

Sélection de l'entrepreneur

Préparation du sommaire décisionnel

Octroi du contrat



Avis aux résidents



L'avis aux résidents permet d'informer les citoyens que des travaux débiteront bientôt près de chez eux.

Il les avise des modifications apportées au projet en cours;

Il est distribué, à raison de 300 000 exemplaires par an, de porte en porte, environ 48 heures avant le début du chantier.



Séances d'information publiques



La séance d'information publique s'adresse aux citoyens, aux commerçants et aux représentants des institutions du secteur.

- Elle permet de dévoiler un projet, de présenter ses impacts et de recueillir les premiers commentaires;
- Elle fait en sorte de trouver des solutions à certaines nuisances (bruits, heures de travail, circulation, etc.).

Affichettes de porte



Les affichettes sont utilisées pour informer les résidents de travaux ponctuels ou d'une interruption de l'alimentation en eau potable.

- Elles sont distribuées 48 heures avant;
- Elles indiquent la date de l'interruption ainsi que les heures de début et de fin prévues.



Panneaux de chantier



Il existe deux types de panneaux : les panneaux de trottoirs et les grands formats

Les panneaux informent les piétons, les cyclistes et les automobilistes, sur la nature des travaux en cours près de chez eux ou sur les trajets qu'ils empruntent.



Rencontre avec des publics cibles



Cette rencontre est destinée à une clientèle précise (commerçants, institutions, propriétaires d'immeuble).

- Elle permet d'expliquer les impacts concrets des travaux sur les activités du quartier;
- Elle permet de trouver des solutions adaptées aux besoins exprimés afin de minimiser les impacts (espaces de livraison, stationnement, accès aux commerces, etc.).



Site Internet et ligne Info-travaux



Le site Internet contient des informations sur la nature des travaux, les coûts et l'échéancier.



Un service d'information par téléphone est aussi disponible pour tous les citoyens.

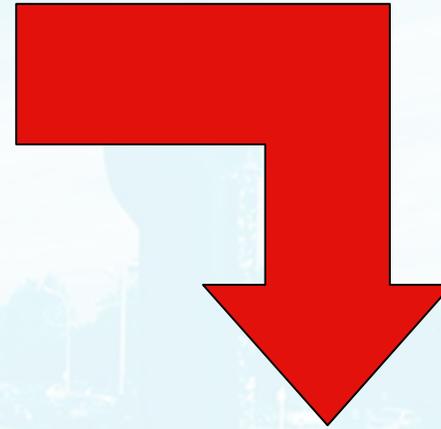


Rencontre avec les médias locaux



Les rencontres avec les médias permettent aux élus d'expliquer la nature des travaux et de répondre aux différentes questions des journalistes.

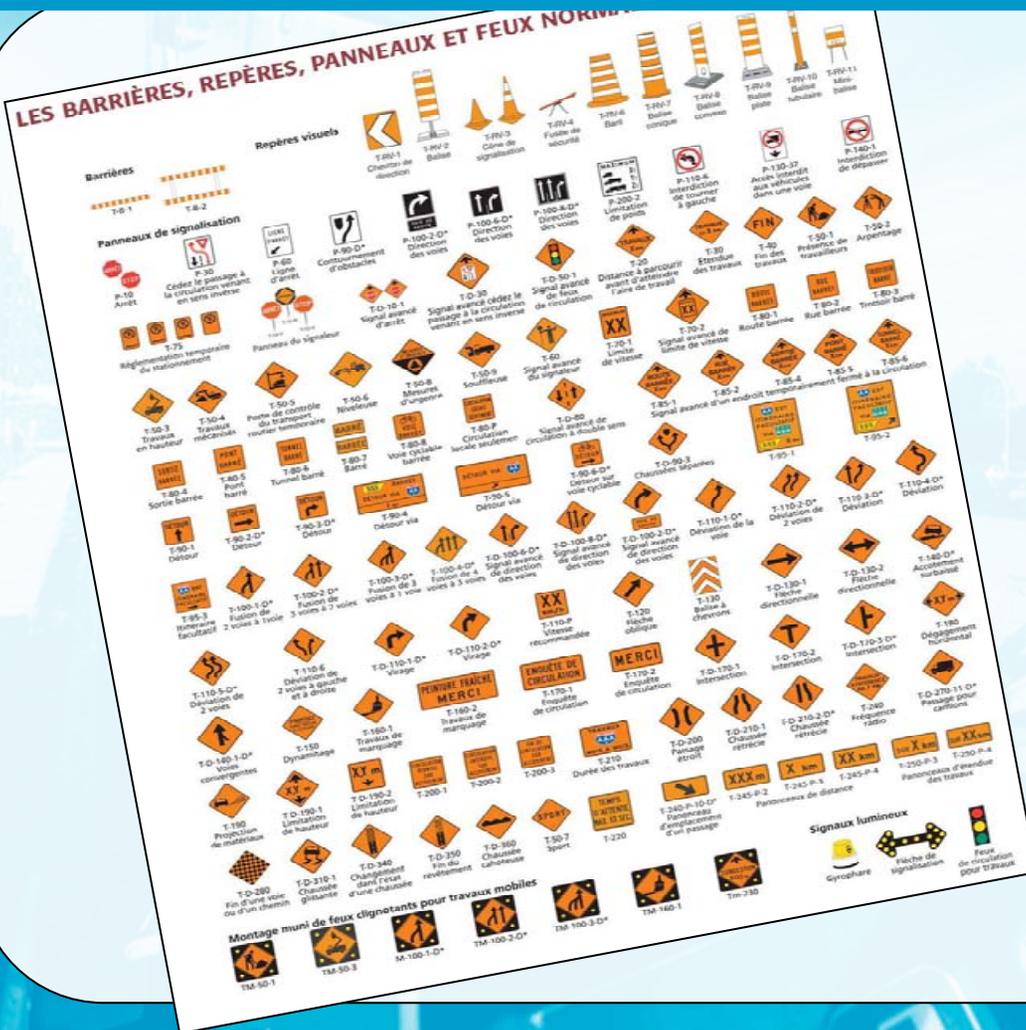
Rencontre de démarrage



**Ordre de débiter
le chantier**



Signalisation et voies de contournement



Selon les différentes problématiques, l'équipe de gestion de la circulation s'assure de trouver les solutions les mieux adaptées et les plus cohérentes, qui permettront d'offrir un environnement sécuritaire aux usagers de la route.

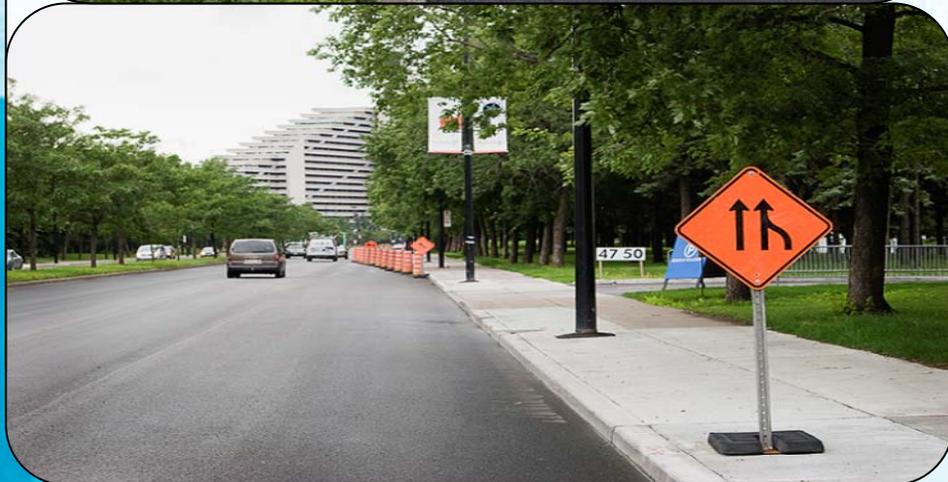
Signalisation et voies de contournement



Composante d'une zone de travaux

Zone d'avertissement

Aviser les conducteurs de la présence de travaux en aval



Zone d'approche

Informes les conducteurs des mesures à prendre

Signalisation et voies de contournement



Composante d'une zone de travaux (suite)

Zone de transition

Fait dévier la circulation du trajet normal

Zone d'activité

Désigne l'endroit où les travaux ont lieu

Zone de fin des travaux

Permet à l'automobiliste de reprendre son trajet habituel



Zones de contournement pour les piétons



Lorsqu'un trottoir est obstrué par des travaux, un passage temporaire d'une largeur d'au moins un mètre est aménagé.

La circulation piétonnière peut également être détournée sur le trottoir opposé.

On réalise !



Rue Sherbrooke

On réalise !



Pont Latour

Reconstruction d'une chaussée



Pulvérisation et stabilisation



Planage et revêtement



Colmatage de trous



Boulevard Pie-IX



Mails centraux



Boulevard Marcel-Laurin

Réaménagements géométriques

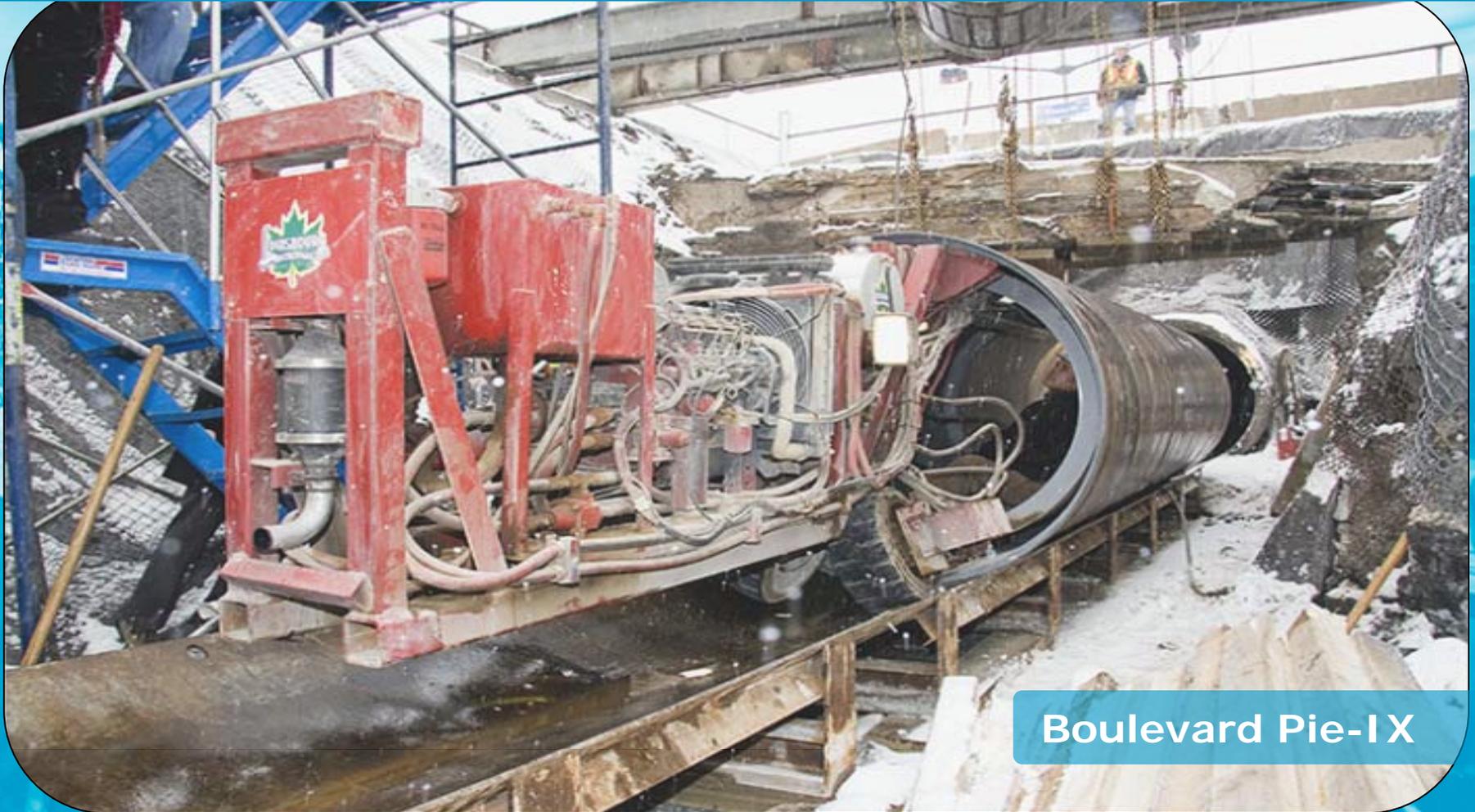


Carrefour giratoire
Notre-Dame/Sherbrooke
dans l'est de l'île...



Chemin Queen-Mary

Réhabilitation par insertion



Boulevard Pie-IX

Construction et réhabilitation de vannes et de chambres de vanne



Réservoir d'eau potable



Réservoir McTavish

Construction d'un collecteur



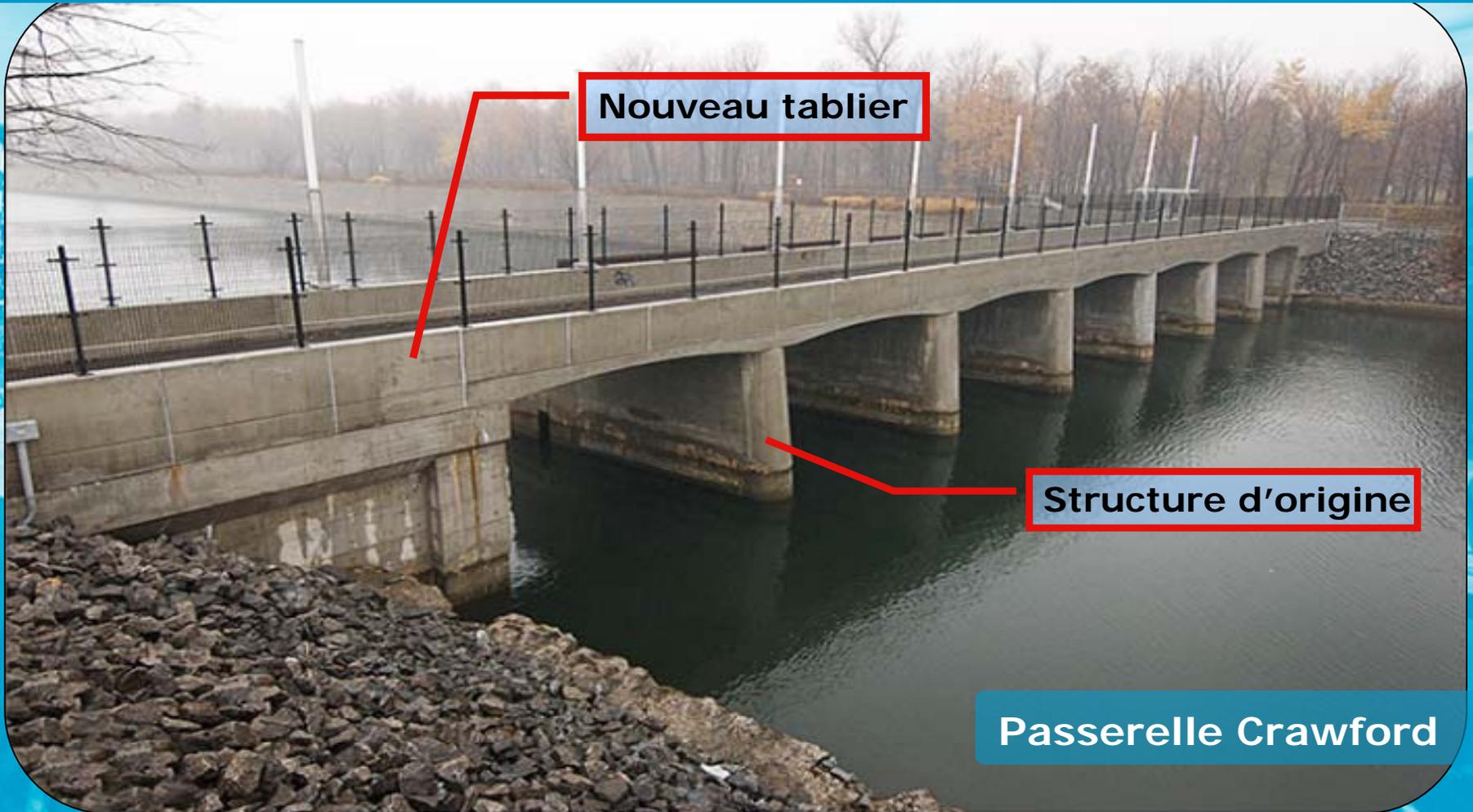
Rue Sherbrooke

Réhabilitation ou réparation ciblée



Viaduc Rockland

Réhabilitation générale



Nouveau tablier

Structure d'origine

Passerelle Crawford

Reconstruction complète

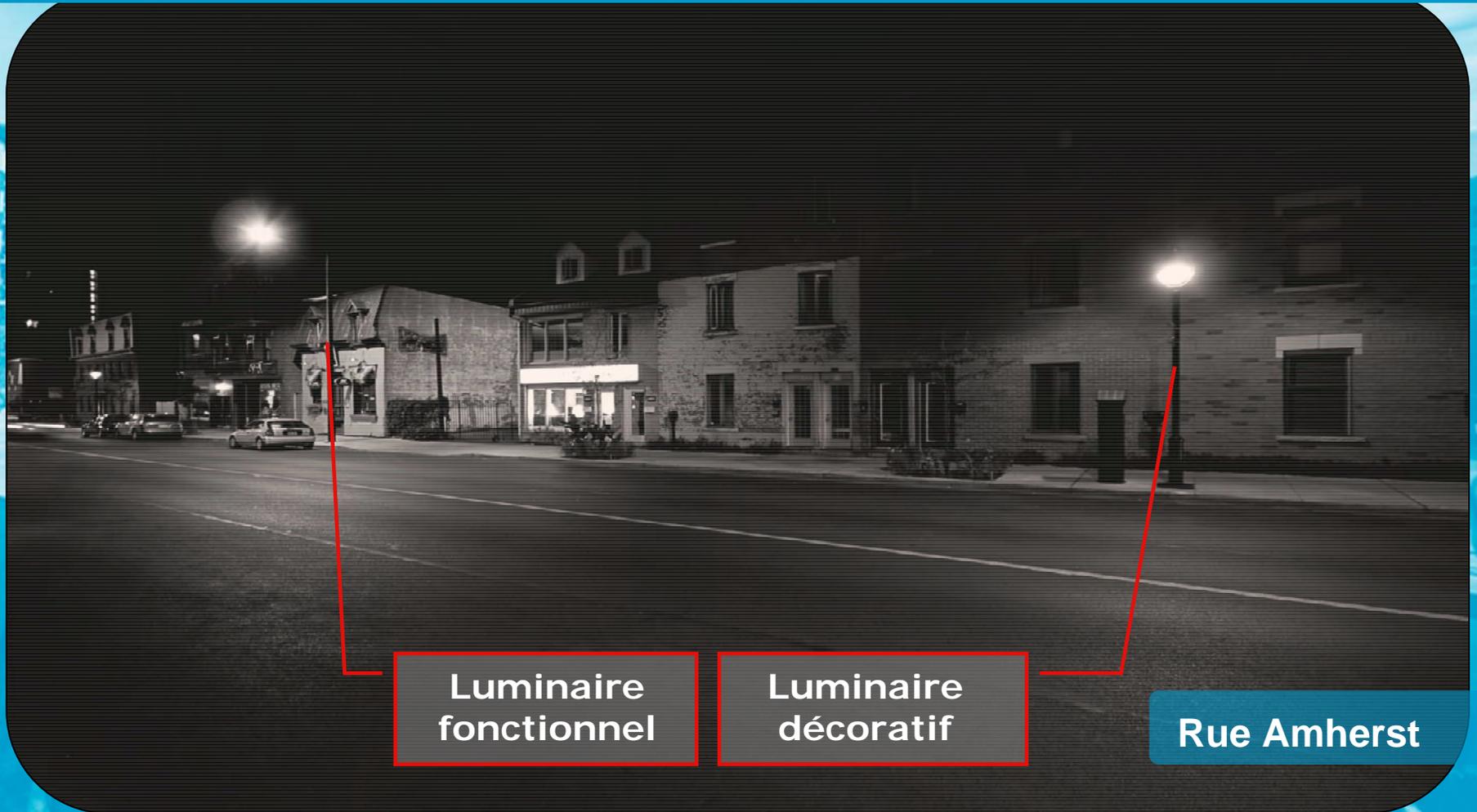


Pont Latour

Mise aux normes des feux



Modernisation de l'éclairage de rues



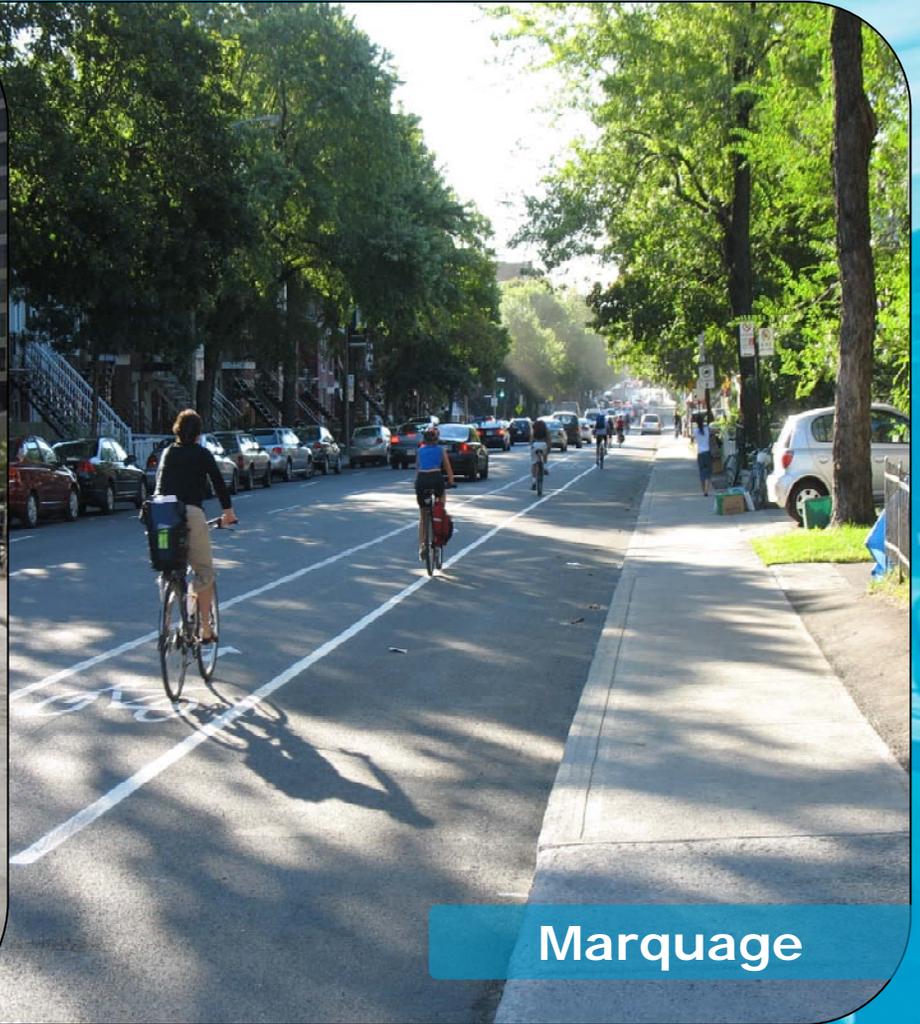
Luminaire
fonctionnel

Luminaire
décoratif

Rue Amherst



En site propre



Marquage

LES IMPRÉVUS - Présence d'infrastructures des entreprises d'utilité publique



Massif de
Bell Canada

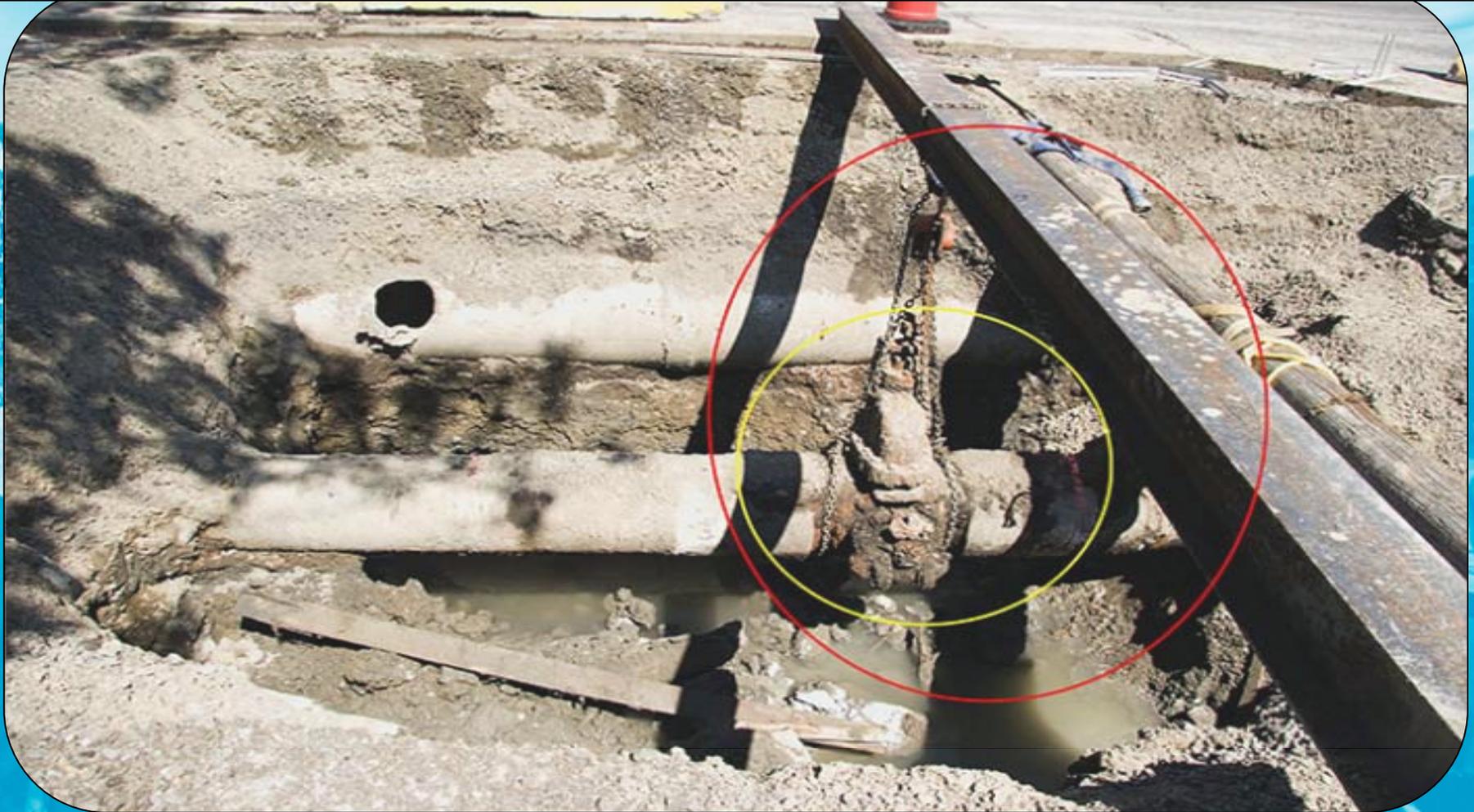
Rue Saint-Philippe

LES IMPRÉVUS – Les conditions du sol



Rue Roy

LES IMPRÉVUS – L'usure prématurée des infrastructures



LES IMPRÉVUS – Autres exemples



Problèmes mécaniques

Disponibilité des entrepreneurs

Météo



Acceptation provisoire des travaux

Délais de garantie

- Chaussées et trottoirs : 2 ans
- Égouts et aqueduc : 1 an
- Ponts et tunnels : 1 an

Acceptation finale des travaux

L'île de Montréal c'est...

Plus de 4 200 km de chaussées locales

Plus de 1 400 km de réseau artériel

Plus de 400 km de ruelles

Plus de 6 550 km de trottoirs

Près de 400 km de pistes cyclables

600 structures (ponts, viaducs,
tunnels, passages inférieurs,
passages piétonniers, autres)

et bien plus...

7 usines de filtration d'eau potable

14 réservoirs

Plus de 680 km de conduites d'eau
principales et 4 557 km de conduites
secondaires

Plus de 6 200 km de tuyaux d'égouts

29 400 bornes d'incendie

82 500 vannes

175 100 puisards

132 500 regards

90 km d'intercepteurs

250 postes de pompage

38 bassins de rétention...

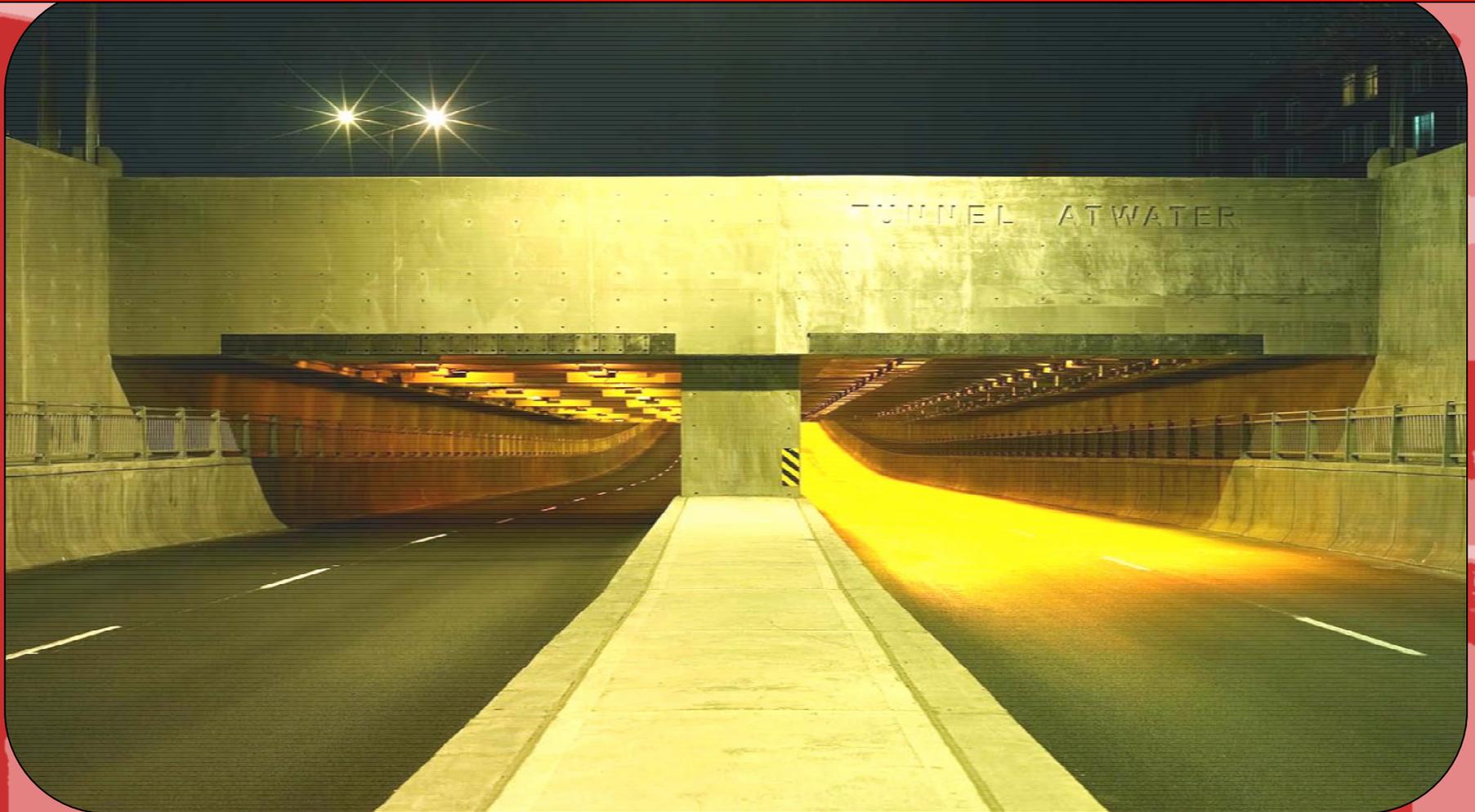
Quelques réalisations : Rue Amherst



Quelques réalisations : Intersection Parc/des Pins



Quelques réalisations : Tunnel Atwater



Quelques réalisations : Rue Saint-Denis



Quelques réalisations : Rue Saint-Laurent



Quelques réalisations : Tunnel Chabanel



Quelques réalisations : Piste cyclable De Maisonneuve



Quelques réalisations : Pont Monk



Pour information

LIGNE INFO-TRAVAUX

514 872-3377 d'avril à décembre

SITE INTERNET

ville.montreal.qc.ca/chantier

Des questions ?

